

Circulaire E2 - Du 13/09/2012
Aux parents des classes du Collège

Voyages : Mode d'emploi

Les voyages ont un intérêt pédagogique, social et ludique, ils sont mis en place par les enseignants de l'établissement avec des organismes agréés. Les tarifs comprennent l'ensemble des prestations (hébergement, transport, activités, assurances…) et sont calculés au plus juste en fonction des organismes qui nous accueillent et des activités proposées. Les paiements sont morcelés en plusieurs mensualités et sont indépendants de la facture générale.

Une remise de 10% (par voyage) est effectuée aux familles qui ont deux voyages[1] dans l'année et 20% (par voyage) pour trois voyages[1] dans l'année. Merci de déduire directement ces remises de vos échéances et de nous fournir l'ensemble des chèques en une seule fois. Ces chèques, à l'ordre du CFSESG seront encaissés en fonction de l'échéancier prévu lors de la réservation. En cas d'annulation de votre part, les frais facturés par l'organisme vous incomberont.

Une réunion d'information a toujours lieu avant le départ. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Voyages 2012/2013 permettant ces réductions :

Sixièmes :	Voyage linguistique et sportif en Angleterre
Cinquièmes :	Voyage scientifique et historique
Quatrièmes :	Classe de neige
Troisièmes :	Voyage culturel en Grèce

La direction

[1] pour un même enfant ou pour plusieurs enfants scolarisés dans l'établissement